

<https://www.lcie.fr/poste/developpeur-software/>

STAGE – Développeur Software (2 à 3 mois)

Stage

PULVERSHEIM (68)

Exprimez vos talents !

Rattaché(e) à Thomas Sutter votre tuteur au sein du service CEM/Radio du laboratoire LCIE de Pulversheim, vos missions sont :

- Création d'un système de contrôle commande entre le logiciel d'essai CEM BAT.
- Création un dispositif Arduino pour le pilotage d'un plateau tournant en chambre d'essai CEM.

On continue ?

Bâtissons ensemble un monde de confiance !

En formation Bac +2 GEII ou Informatique Industriel, vous aimez participez activement aux projets qui vous sont confiés et/ou partagés, avec curiosité. Vous connaissez le langage C ou C++.

Alors n'hésitez plus et rencontrons-nous pour créer ensemble votre carrière !

Pourquoi nous rejoindre ?

Tu souhaites rejoindre un acteur engagé ? Découvrir un projet qui te correspond vraiment ? Laisser ton empreinte sur un monde en pleine transformation ? Vivre ton prochain challenge professionnel avec nous parce que:

- En tant que stagiaire, tu bénéficieras d'un tutorat, et d'un programme d'intégration.
- Une entreprise apprenante, qui t'accompagnera dans le développement de tes compétences en développement et si tu le souhaites, dans la découverte des essais en sécurité électrique.
- Une entreprise responsable de par notre métier : accompagner la gestion des risques relatifs à la qualité, la sécurité, la santé et à la responsabilité sociétale.

Date de prise de fonction

Dès que possible

LCIE Bureau Veritas

Rejoindre le LCIE Bureau Veritas aujourd'hui, c'est intégrer un **pôle technique de haut niveau**, pour y développer des compétences à forte valeur ajoutée dans les **métiers de l'électricité et de l'électronique** en combinant **performance, intégrité, ambition et humilité**.

Le LCIE Bureau Veritas garantit l'égalité des chances à tous les candidats. Chaque candidature reçue est prise en considération indépendamment de l'origine ethnique et raciale, des opinions, des croyances, du sexe, de l'orientation sexuelle, de la santé ou du handicap.

Publié le

3 février 2025